

La Bretagne « a besoin » du parc éolien de Saint-Brieuc, estime le président de région

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 16:53 12 octobre 2021

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/la-bretagne-a-besoin-du-parc-eolien-de-saint-brieuc-estime-le-president-de-region-20211012>

Le président (PS) de la région Bretagne Loïg Chesnais-Girard a défendu mardi le parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), contesté en justice par les pêcheurs, assurant que les travaux étaient conformes au calendrier. « *On ne peut pas se départir de cette nouvelle énergie, on en a besoin* », a estimé M. Chesnais-Girard alors que la droite bretonne et le Rassemblement National demandent une mission d'information sur ce projet. « *Il faut que chacun ait conscience qu'il y a un enjeu, c'est de produire de l'électricité. Il faut décarboner l'économie, c'est indispensable* », a ajouté le président de la région.

La Bretagne importe 80% de l'électricité qu'elle consomme, selon le gestionnaire du réseau d'électricité RTE. La production éolienne bretonne a augmenté de 15,6% en 2020 grâce notamment à une météorologie favorable et représente la moitié de l'électricité produite dans la région.

« On ne peut pas, sur un coup de menton, dire qu'on abandonne »

« *Si on ne veut pas de nuisance sur terre, si on ne veut pas de nuisance en mer, mais qu'on veut quand même de l'énergie, à un moment donné, ça va poser quelques problèmes* », a poursuivi M. Chesnais-Girard. « *Et on ne peut pas, sur un coup de menton, dire on abandonne un projet de dix ans alors que toutes les études environnementales sont réalisées.* » « *Les études scientifiques sont là, le travail est mené avec sérieux et les forages se réalisent (...) Les chantiers réalisés, au regard des déclarations des industriels, me semblent en phase avec le calendrier initial* », a-t-il ajouté.

L'élu a aussi dit comprendre « *les inquiétudes* » des pêcheurs, qui ont saisi la justice administrative pour faire suspendre les travaux. « *S'ils disent que les vibrations, les bruits ou la turbidité pendant la phase de travaux pourraient éloigner la coquille, je comprends cela* », a-t-il dit. Mais « *les scientifiques disent le contraire* », a pointé le président.

Il a aussi regretté « *des erreurs de communication, des erreurs de posture* » des entreprises menant les travaux. Le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc doit être érigé à 16,3 kilomètres de la côte. D'une capacité totale de 496 MW, avec 62 éoliennes de 205 m de haut, il est censé produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 835.000 habitants, selon son promoteur Ailes Marines.